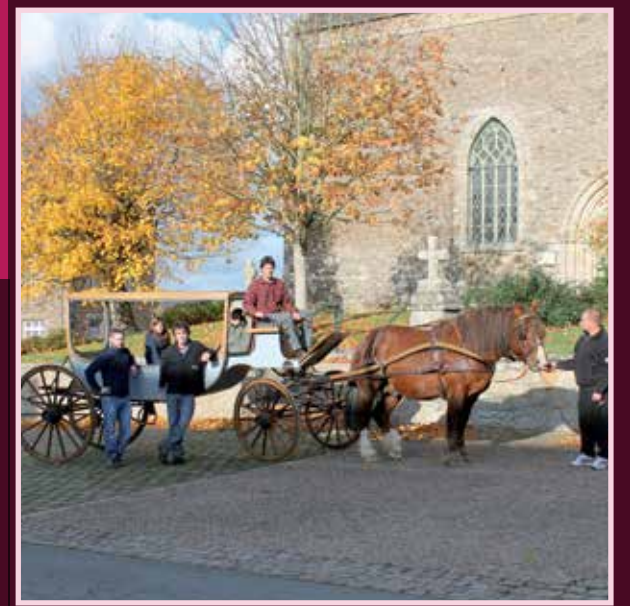


BOURSEUL

Bulletin Municipal | Février 2014

L'équipe municipale
vous souhaite une
très bonne année 2014



Infos municipales

● SOIRÉE THÉÂTRALE

A l'affiche :

« Ange Gabrielle » de Anny Daprey

La troupe du P'tit théâtre de Bourseul se donnera sur scène le vendredi 21 février à 20h30 au profit de l'école de Bourseul, le samedi 22 février à 20h30, et le dimanche 23 février à 14h30.

« Gabrielle Pancol, femme de caractère (et particulièrement odieuse avec sa belle fille), vient passer le week-end chez ses enfants, pour, apparemment, leur annoncer une nouvelle. Tout le monde est donc un peu nerveux. Et en effet, dès son arrivée, il y a de l'électricité dans l'air, car elle s'arrange déjà pour imposer des dépenses superflues et imprévues... Il va donc falloir user de stratagèmes pour limiter des dégâts et surtout tenter de maintenir une certaine harmonie familiale, en attendant de connaître la raison de sa venue. Et l'annonce finit par tomber... »

Venez passer une bonne soirée en leur compagnie !



Portrait des nouveaux artisans

LE CHEVAL HIER COMME AUJOURD'HUI

Jean Louis Josselin est né le 26 avril 1973 à Bourseul. Baigné depuis sa plus tendre enfance dans le monde agricole, Jean-Louis a toujours eu une préférence pour les chevaux. Avant sa quarantième année, il a décidé d'allier définitivement sa passion et son travail en développant ses activités professionnelles autour du cheval :

- Elevage et vente de chevaux bretons destinés au travail du sol
- Attelage • Débardage dans les forêts
- Utilité agricole, notamment dans les vignes...
- Activités de loisirs et touristiques.

Jean-Louis propose depuis peu des promenades en calèche pour les mariages, les fêtes locales, les manifestations pour les particuliers, les entreprises et les collectivités locales.

Une belle façon de remettre le cheval, animal prestigieux et héroïque à l'honneur, à côté des hommes et non pas dans leurs assiettes ...

Renseignements : Jean-Louis JOSSELIN
La Ferme Mirbeau - Le Bourg - 22130 Bourseul
Tél. 06 81 68 24 29

VENTE DE CRÊPES ET GAULETTES

Patricia et Sébastien VOGT ont commencé leur activité au mois de mars 2013.

Ils vendent leurs crêpes et galettes :

**le mercredi, sur le marché de Broons,
le jeudi, sur le marché de Lamballe
et le samedi, sur le marché d'Erquy.**

Vous pouvez les contacter aussi pour vos festivités personnelles (mariage, anniversaire, kermesses etc...) en téléphonant au 06 02 19 49 05.



La restauration de la calèche par Jean-Louis Josselin, Maxime Leblanc (Ebéniste-Menuisier) et René Munari (Peintre-Décorateur)

Sommaire

Mot du Maire.....	p. 3
Compte-rendus des séances de Conseils Municipaux.....	p. 4/5
Urbanisme.....	p.5
Infos utiles.....	p. 6/7
Calendrier des fêtes 2014.....	p. 7
La vie communale.....	p. 8
Etat civil	
La vie intercommunale.....	p.8/9
Prévention.....	p.10

Comme vous le savez sans doute, 2014 est l'année des élections municipales, qui se dérouleront les 23 et 30 mars. De nombreux changements ont été mis en place pour la composition des listes et pour le mode de scrutin.

En ce qui concerne les listes, il est maintenant nécessaire que chaque personne fasse une déclaration de candidature. Pour être recevable, une liste devra respecter scrupuleusement la parité, en alternant les hommes et les femmes dans l'ordre des candidats.

Elle devra aussi être complète, à savoir comporter quinze candidats pour les communes de 500 à 1499 habitants, ce qui est la catégorie de Bourseul.

Dernier point sur la liste, les futurs représentants à la communauté de commune Plancoët Plélan, devront être repéré sur la liste, il y a aussi obligation d'avoir un homme et une femme, puisque la commune aura deux représentants, au lieu de trois, après les élections.

Le mode de scrutin est désormais celui dit «scrutin à liste». Pour qu'un bulletin soit comptabilisé, il doit comporté la liste entière, sans aucune modification de nom ou même d'ordre des candidats. Toute rectification rendra nulle la totalité du bulletin de vote.

Dernier changement , mais celui là a été décidé par le conseil municipal, c'est le lieu du bureau de vote puisque c'est désormais à la salle des fêtes que se dérouleront les élections, la salle habituelle se révélant un peu trop petite lors du dépouillement.

En raison de la proximité des élections, je ne développerai pas de projet dans cet édito, et je me contenterai de souhaiter à tous une bonne année 2014.

Le Maire
Philippe DAULY

MEMBRES DE LA COMMISSION BULLETIN
Thierry RIGAUD
Sylvie BESNARD
Sandra MUNARI
Stéphanie SOULABAILLE

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Philippe DAULY, Maire

RÉALISATION ET IMPRESSION
Communicolor - Plédran - 02 96 42 24 85



DISTRIBUTION : 550 exemplaires
Mairie de Bourseul - 02 96 83 02 17

Compte-rendus des séances de Conseils Municipaux

Séances de juin à décembre 2013

● LA MAIRIE

Creation d'un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte, à l'unanimité, la création d'un poste d'Adjoint Technique de 1^{ère} classe à 33 heures par semaine pour l'avancement de grade de Madame CROUPEL Francine, qui sera nommé au 1^{er} janvier 2013.

Mise à jour des effectifs

- 1 Adjoint administratif principal 1^{ère} classe à 35h
- 1 Adjoint administratif 2^{ème} classe à 35h
- 1 Technicien territorial à 35h
- 3 Adjoints technique principal 2^{ème} classe
dont : 1 à 35h - 1 à 28h - 1 à 25h
- 3 Adjoints technique 2^{ème} classe
dont : 1 à 35h (stagiaire)
2 à 17h20 (l'un étant stagiaire)
- 1 Adjoint technique 1^{ère} classe à 33h.
- 1 ATSEM principal de 2^{ème} classe à 35h

Augmentation de la prime d'indemnité d'administration et de technicité et de l'indemnité spécifique de service

Le Conseil Municipal décide d'augmenter la prime de 3%. Cette prime annuelle versée au mois de novembre est revalorisée à 1121,90€ brut, pour un équivalent temps plein. Elle est la même pour tous les employés communaux, mais est versée au prorata du temps de travail.

Renouvellement du contrat de maintenance du site internet

La société ARMOR WEB s'occupe de la mise à jour, de la maintenance et de l'hébergement du site internet. La prestation de services internet s'élève à la somme de 371,83€ TTC pour la période du 12 octobre 2013 au 11 octobre 2014.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de le renouveler pour un an.

Modification de la localisation du bureau de vote

Le Conseil Municipal souhaite déplacer le bureau de vote et décide de l'installer dorénavant dans la salle polyvalente.

● L'ÉGLISE

Rénovation de la sacristie

La sacristie a besoin d'être rénovée. Le Conseil Municipal accepte le devis maçonnerie de Monsieur Daniel BENOIT pour un montant de 4704,50€ et le devis menuiserie de Monsieur Maxime LEBLANC pour un montant de 5123€ HT.

● LE SALON DE COIFFURE

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis de l'Entreprise Leblanc concernant les travaux envisagés au salon de coiffure, pour un montant de 7670,00 euros HT.

● PROGRAMME DE VOIRIE 2013

Le programme de voirie concerne cette année la route de «la Ville es Robert» sur une surface de 1415 m².

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité de faire réaliser les travaux en enrobé par l'Entreprise SCREG pour un montant de 13928,85€ HT et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents concernant le marché avec l'entreprise désignée.

● AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE LA SALLE « ANDRÉ HÉNON »

Ayant constaté que les racines du tilleul, situé à proximité de la salle André Hénon, commençaient à soulever l'enrobé de la cour devant la mairie, le conseil municipal a décidé de faire abattre l'arbre. Une réflexion sera menée pour savoir quel aménagement faire à cet endroit.

● MODIFICATION DU PLU

Pour se mettre en conformité avec les préconisations du SCOT (Schéma de COhérence Territorial), et intégrer au PLU le classement des zones humides, le conseil a voté la modification du PLU. Les travaux vont être lancés immédiatement et des réunions seront organisées. Les dates seront affichées en mairie, par voie de presse ou consultable sur le site internet. Bien sûr chacun pourra formuler des demandes mais autant le dire tout de suite, la tendance n'est pas à l'augmentation des zones constructibles mais bien à leur diminution. Il est d'ailleurs possible que des zones soient rajoutées, mais d'autres pourront être supprimées.

● LA REDEVANCE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF - ANNÉE 2014

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte à 11 voix pour et 1 abstention:

- de fixer le montant de l'abonnement à 68,00€ par an,
- et de fixer le tarif d'eau consommée à 1,15€ le m³.

● EXTENSION DU RÉSEAU ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal a décidé de l'extension du réseau d'assainissement collectif au «Chemin des Portes». Ces travaux ont été confiés à la société SAUR pour un montant de 2388,95€ TTC.

● NETTOYAGE DU RÉSEAU D'EAU PLUVIALE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de choisir la société Robillard environnement pour un montant de 475,00€ HT afin d'effectuer le nettoyage des rues Chappedelaine et des Templiers.

● ACHATS DIVERS

Lors des dernières réunions, le conseil a validé les achats suivants:

- Un lot comprenant le drapeau Français, le drapeau Européen, la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, la charte de la laïcité ainsi qu'un écusson officiel de la devise de la

République Française. Cet ensemble, d'un montant de 259,41 € TTC, a été rendu obligatoire dans toutes les écoles par le gouvernement;

- Un lot de trois mats et trois drapeaux (Français, Européen et Breton) pour mettre aux abords de la mairie pour un coût de 681,90 € TTC;
- Du mobilier pour l'école comprenant un lot de 11 couchettes pour les maternels d'un montant de 405,90€ TTC et une banquette dont le coût est de 177,20€ TTC;
- Différents jeux pour l'école pour un prix total de 1906,41 € TTC, cette somme étant retenue sur le montant de la subvention accordée à «l'Amicale Laïque»;
- Une corbeille en béton pour mettre à côté de la structure multisport et une autre pour mettre sous le préau de la salle André Hénon, pour un montant unitaire de 198,01 € HT; Deux corbeilles en métal pour les extérieurs de l'école au prix de 68€ HT l'unité;
- Un lot de six plats inox pour la salle des fêtes au prix de 117,17€ TTC le lot;
- Une serre à installer dans le dépôt. Un budget de 1500€ TTC est retenu;
- Des fleurs pour agrémenter les auges autour de l'église d'un montant de 149,35€ TTC et des fleurs automnales pour un montant de 207,45 € HT;
- Un rideau lumineux pour Noël à mettre à l'église et 6 décors pour candélabres d'un montant de 1503,53 € HT;
- 10 sapins de Noël pour un montant de 250,00 € HT.

● SOUTIEN AUX PRISONNIERS POLITIQUES AU TIBET

Suite à un contact avec une association, le conseil municipal a

décidé de soutenir cette cause en écrivant au gouvernement Français et aux autorités concernées afin de solliciter la libération d'un prisonnier. Pour le moment nous avons reçu une réponse du ministère Français concerné, qui soutient notre démarche et fait suivre notre courrier.

● LE 4L TROPHY – UNE AIDE HUMANITAIRE

Mademoiselle Lefort Sarah, domiciliée à Bourseul et secrétaire de l'Association Breizh'Ailes, a décidé de participer aux 4L Trophy au Maroc en février 2014.

Cette action est avant tout humanitaire pour aider aux constructions d'écoles. Chaque équipage doit apporter des fournitures scolaires et du matériel sportif.

Le Conseil Municipal accepte de soutenir cette action en accordant une aide de 200,00 € à l'association.

● SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ANNÉE 2013

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les propositions de la Commission « Sportive et Associations » afin d'attribuer les mêmes subventions que l'an passé aux associations suivantes soit:

- 305 € à « La Bonne Humeur », et à l'« Amicale des Anciens Combattants de Bourseul »;
- L'« Amicale Laïque de Bourseul » recevra une subvention de 3700,40€.
- « La Boule Bourseulaise » n'aura pas de subvention, mais un challenge municipal avec médailles...

Les associations qui n'ont pas souhaité la subvention peuvent prétendre à une location de salle gratuite dans l'année.



Urbanisme

● DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE ET PERMIS D'AMÉNAGER

Demandeur	Nature de la construction	Lieu de la construction
LABBÉ Pascal	Appentis	La Basse Lande
LORGERÉ Mickaël MALEVRE Gwladys	Maison	La Ville es Robert
SCHREINER Jean-Baptiste	Extension Maison	La Ville Salmon
COLAS Gisèle	Maison	La Rabionnais
Gaëc de la Chapelle Bernier	Silos et extension de la stabulation	La Chapelle Bernier
EARL du Bois de la Touche	Hangar agricole	La Touche
RESSICAUD Michaël	Cabanon et Carport	6, rue des Jonquilles

● DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Demandeur	Nature des travaux	Lieu des travaux
GLORO Michel	Habillage Pignon	8, rue de Beaubois
RESSICAUD Mickaël	Clôture	6, rue des Jonquilles
LEUX René	Mur et Portail	2, rue des Templiers
ALLÉE Claudine	Portail	18, Saint Méen
ROUSSEL Alain	Préau	Saint Rolland
LEUX René	Véranda	2, rue des Templiers
Géomètre MOISAN – MEISTER	Division de terrains	«La Ville Hamonet» et «Le Pau»

Infos utiles

● PERMANENCES DU MAIRE

Monsieur Philippe DAULY reçoit sur rendez-vous.

● HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi	de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
Mardi	de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
Mercredi	de 8h à 12h
Jeudi	Fermé
Vendredi	de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
Samedi	de 8h à 12h

Fermé le samedi en juillet et août.

● NUMÉROS DE TÉLÉPHONE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Mairie	Tél. : 02 96 83 02 17 - Fax : 02 96 83 06 16 E-Mail : mairie.bourseul@orange.fr - Site : www.bourseul.fr
Atelier communal	02 96 83 03 65
Salle polyvalente	02 96 83 06 41
École	E-Mail : e.p.bourseul@orange.fr - 02 96 83 02 03
Cantine	02 96 83 04 81
Garderie	02 96 83 09 76

LES CARTES D'IDENTITÉ

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la validité des cartes d'identité passe de 10 à 15 ans pour les adultes.

Toutefois, la carte d'identité établie pour un mineur et ce, quel que soit son âge, ne sera valable que 10 ans.

Afin de déposer une demande de carte d'identité, vous devez vous présenter personnellement en mairie muni :

- de 2 photos d'identité
- d'un justificatif de domicile (facture d'eau, d'électricité ou de téléphone fixe)
- de votre ancienne carte d'identité
ou selon le cas
- de votre acte de naissance pour une première demande,
- de votre acte de naissance et 25€ en timbres fiscaux si vous n'êtes plus en possession de votre ancienne carte.

HORAIRES ET COORDONNÉES DE LA GENDARMERIE

Plancoët

Ouvert 7 jours / 7 de 8h à 12h et de 14h à 19h
Les dimanches et jours fériés,
de 9h à 12h et de 15h à 18h
64, rue de l'Abbaye - Tél. : 02 96 84 13 99

Ploubalay

Ouvert les mardi, jeudi et samedi de 14h à 18h
5, rue Joliet - Tél. : 02 96 27 20 17

Plélan-le-Petit

Ouvert les mercredis de 14h à 18h
18, rue de la libération - Tél. : 02 96 27 60 17

Au-delà de 19h,
appeler en composant le 17.

HORAIRES DES DÉCHETTERIES

• DE PLANCOËT

Du 1^{er} février au 31 octobre

lundi de 9h à 12h
mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
jeudi de 14h à 18h

Du 1^{er} novembre au 31 janvier

lundi de 9h à 12h
mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
jeudi de 14h à 17h

Fermé dimanches et jours fériés toute l'année.

Zone artisanale de Nazareth - 22130 PLANCOËT
Tél. 02 96 80 29 72

• DE LALANDEC

Du 1^{er} février au 31 octobre

lundi, mardi, vendredi de 14h à 18h
mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Fermé le jeudi

Du 1^{er} novembre au 31 janvier

lundi, mardi, vendredi de 14h à 17h
mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Fermé le jeudi

Fermé dimanches et jours fériés toute l'année.

Zone artisanale de Beauvent - 22980 LA LANDEC
Tél. 02 96 82 13 71

Depuis le regroupement des deux communautés de communes, vous pouvez vous rendre à votre convenance dans l'une ou l'autre déchetterie.

● BENNE À FERRAILLE

Lors du dernier bulletin, il y était rappelé de ne déposer dans la benne qu'exclusivement de la ferraille. Le dernier enlèvement étant encore pire que le précédent (trop de dépôts autres que du fer : huile, pneus, matériel informatique... y étaient déposés), le Conseil Municipal a décidé de ne plus faire venir de benne à ferraille sur le parking. Tous les déchets devront désormais être emmenés dans une des deux déchetteries de la Communauté de Communes.

● LES ÉLECTIONS

L'année 2014 sera ponctuée par plusieurs élections.

Les 23 et 30 mars vous devrez élire les conseillers municipaux ainsi que les conseillers communautaires.

Le 25 mai 2014 auront lieu les élections européennes.

De nombreux changements interviennent dans le mode de scrutin pour les municipales (cf édito page 3).

● LES VACANCES SCOLAIRES

- **Vacances d'Hiver** : du vendredi 28 février au soir jusqu'au lundi 17 mars 2014 au matin
- **Vacances de Printemps** : du vendredi 25 avril au soir jusqu'au lundi 12 mai 2014 au matin.
- **Pour le pont de l'Ascension**, il n'y aura pas classe le vendredi 30 mai 2014 mais les cours de cette journée seront rattrapés - À l'école, le mercredi 11 juin 2014 toute la journée - dans les collèges et lycées, sur 2 demi-journées les mercredis 23 avril et 28 mai 2014 après-midi.

● RECENSEMENT MILITAIRE

Pensez à venir recenser vos enfants, dès leurs 16 ans, au secrétariat de la mairie, munis de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile.

..... Le calendrier des Fêtes 2014

... FÉVRIER ...

- 8 Salle polyvalente - Amicale Laïque de Bourseul
Repas pour la classe de neige
- 19 «La Boule Bourseulaise» - *Concours de Boules*
- 21, 22 Salle Polyvalente
et 23 *Le p'tit Théâtre de Bourseul*

... MARS ...

- 19 «La Boule Bourseulaise» - *Concours de Boules*
- 22 *Commémoration de la Guerre d'Algérie*
- 25 «La Bonne Humeur» - *Loto du Club en interne*

... AVRIL ...

- 12 «La Boule Bourseulaise» - «*Triplettes Formées*»
suivi d'un repas à la salle André Hénon
- 16 «La Boule Bourseulaise» - *Concours de Boules*
- 20 «La Boule Bourseulaise» *Vide Grenier* au lieu-dit «Le Pau»
- 21 «La Boule Bourseulaise» - *Concours de Boules*
- 22 «La Bonne Humeur» - *Concours de Belote interne au Club*
- 25 Salle André Hénon - *Le Club de Gym - Repas*
- 26 Salle Polyvalente - *La société de chasse - Repas*

... MAI ...

- 8 *Commémoration de la seconde guerre Mondiale*
- 22 «La Bonne Humeur» - *Sortie du Club*
«*Entre Océans et Canaux*»

... JUIN ...

- 1^{er} Course Cycliste organisée par le comité des fêtes
- 3 au 10 «Amicale des Anciens Combattants»
Voyage au Pradet (Var)
- 4 «La Boule Bourseulaise»
Concours de Boules «Challenge JB CHESNAIS»
- 14 Salle Polyvalente - «La Boule Bourseulaise»
Repas du club
- 18 «La Boule Bourseulaise» - *Concours de Boules*

... JUILLET ...

- 11 «La Bonne Humeur» - *Repas du Club* au Chêne au Loup
- 14 «Bourseul Moto Club» - *Rando VTT*
- 16 «La Boule Bourseulaise» - *Concours de Boules*

... AOÛT ...

- 20 «La Boule Bourseulaise» - *Concours de Boules*

... SEPTEMBRE ...

- 17 «La Boule Bourseulaise» - *Concours de Boules*
- 27 «Le Comité des Fêtes» - *Repas du Club*

... OCTOBRE ...

- 1^{er} Salle André Hénon - Cyclo club - *Repas à emporter*
- 12 *Voyage de «La Boule Bourseulaise»*
à Saint- NIC (Finistère)
- 15 «La Boule Bourseulaise» - *Concours de Boules*
- 19 Salle Polyvalente - Comité des fêtes - *Théâtre Gallo*
- 25 «La Boule Bourseulaise»
Concours de Boules «Triplettes Formées»

... NOVEMBRE ...

- 11 *Commémoration de la première guerre Mondiale*
- 15 Salle Polyvalente - L'Olympic club Bourseulais
Repas du Club
- 16 «Le Comité des Fêtes» - *Concert Gospel à l'église*
- 19 «La Boule Bourseulaise» - *Concours de Boules*
- 21 «La Bonne Humeur» - *Repas du Club (La tête de veau)*
à Meillac
- 23 Salle Polyvalente - Amicale Laïque de Bourseul
Concours de Belote
- 25 «La Bonne Humeur» - *Assemblée Générale*

... DÉCEMBRE ...

- 17 «La Boule Bourseulaise» - *Concours de Boules*

La vie communale

Etat Civil

● NAISSANCES

Tywen RAFFRAY,

fils de Christophe RAFFRAY et de Mélanie ALLAIN, domicilié à Bourseul (22), l'«Ardillais», est né le 13 août 2013 à Saint-Brieuc (22),

Soan GUEGUEN,

fils de Olivier GUEGUEN et de Vanessa BIZET, domicilié à Bourseul (22), «Le Pau», est né le 23 août 2013 à Dinan (22),

Mathys MARCADÉ,

fils de Jérôme MARCADÉ et de Amélie PETIT, domicilié à Bourseul (22), «La Porte Gouyon», est né le 4 septembre 2013 à Saint-Malo (35),

Corentin MARCHESSEAU,

fils de Yann MARCHESSEAU et de Stéphanie OVALDÉ, domicilié à Bourseul (22), au 9 bis rue Chateaubriand, est né le 12 septembre 2013 à Dinan (22),

Mathilde LEMÉNAGER,

filles de Régis LEMÉNAGER et de Stéphanie MOISAN, domiciliée à Bourseul (22), «La Basse Lande», est née le 22 septembre 2013 à Saint-Brieuc (22),

Sacha KOBILNYK,

fils de Kévin KOBILNYK et de Justine RUAULT, domicilié à Bourseul (22), «La Chapelle Saint-Maleu», est né le 4 octobre 2013 à Saint-Brieuc (22),

Maëva PERSONNE,

filles de Sébastien PERSONNE et de Sandrine DESCHAMPS, domiciliée à Bourseul (22), «Le Pau», est née le 24 octobre 2013 à Dinan (22),

Soizic JOUFFE,

filles de Jean-René JOUFFE et de Chantal LE GONIDEC,

domiciliée à Bourseul (22), «La Ville Boblain», est née le 28 octobre 2013 à Rennes (35),

Éva LECAUDE D'HAUSSY,

filles de Christophe LECAUDE D'HAUSSY et de Dorothee BESNARD, domiciliée à Bourseul (22), au 1, rue des Lilas, est née le 2 novembre 2013 à Dinan (22),

Ilana FASOLO COLAS,

filles de Kévin FASOLO et de Emmanuelle COLAS, domiciliée à Bourseul (22), «La Rabionnais», est née le 3 décembre 2013 à Dinan (22),

● PARRAINAGE CIVIL

Émy JOLY, Domiciliée à Bourseul (22), «Les Perrières», a été baptisée civilement en mairie de Bourseul, le 28 septembre 2013,

● MARIAGES

Le 14 septembre 2013, **Cédric BOURGE,** plâtrier, avec **Sophie ALGARRA,** Agent social, Domiciliés à Bourseul (22), au 3 ter rue Chappedelaine.

● NOCES D'OR

Le 15 décembre 2012, **Yves BERESCHEL** et son épouse **Denise BRIARD,** domiciliés à Plancoët (22), au 39, rue de la porte Duclos, mariés depuis le 15 décembre 1962 à Bourseul, ont célébré leurs 50 ans de mariage à la Mairie de Bourseul;

Le 31 août 2013, **Pierre LABBÉ** et son épouse **Geneviève BRIARD,** domiciliés à La Richardais (35), au 6, rue Malabry, mariés depuis le 15 juin 1963 à Bourseul, ont célébré leurs 50 ans de mariage à la Mairie de Bourseul.

● DÉCÈS

Le 4 août 2013, est décédée, **Francine ROUILLÉ,** épouse RAFFRAY, 86 ans, domiciliée à Bourseul (22), au 22 «Saint Méen» ;

Le 14 août 2013, est décédé, **Hervé GUYON,** 51 ans, domicilié à Bourseul (22), au Foyer de vie de Beaubois ;

Le 12 septembre 2013, est décédé, **Roger LATIMIER,** 90 ans, domicilié à Bourseul (22), « La Rabionnais » ;

Le 13 septembre 2013, est décédée, **Germaine PERROQUIN,** veuve LETEXIER, 91 ans, domiciliée à Bourseul (22), au 3, rue des Templiers ;

Le 15 novembre 2013, est décédée, **Berthe BENOIST,** veuve FÉNICE, 90 ans, domiciliée à Bourseul (22), «Les Pruniers» ;

Le 17 novembre 2013, est décédée, **Denise ALLÉE,** épouse RAFFRAY, 78 ans, domiciliée à Bourseul (22), «Les Roches Blanches à Saint Méen» ;

Le 17 novembre 2013, est décédé, **Marcel DANIEL,** 86 ans, domicilié à Bourseul (22), au 21, rue chateaubriand ;

Le 20 novembre 2013, est décédée, **Pierrette LEMÉE,** épouse SAMPEUR 79 ans, domiciliée à Bourseul (22), «La Landelle».

La vie intercommunale

PROGRAMME SPECTACLES - Salle Solenval à Plancoët

FÉVRIER

Samedi 8 • Musique Jazz - Trio M. FOSSET, JP VIRET, R. PINC

MARS

Samedi 22 • Musique classique - Orchestre symphonique de Bretagne - Vivaldi / Piazzola

AVRIL

Vendredi 25 • Chanson - Diane Tell

MAI

Vendredi 16 • Théâtre du Totem - « Le Joueur »

Samedi 24 • Troup'École Plancoët Plélan

JUIN

Samedi 14 • Week-end théâtral - Plancoët Plélan

PROGRAMME SPECTACLES - Salle l'embarcadère à Plélan-le-Petit

FÉVRIER

Vendredi 28 • Théâtre Jeune Public -Théâtre de l'Écume - « Fric Frac l'Arnaque »

MAI

Samedi 17 • La fête mondiale du jeu et couleurs de Bretagne

La vie intercommunale

Le programme **Breizh Bocage** financé par l'Europe, la Région, le Conseil général, l'Agence de l'eau et la Communauté de communes de Plancoët-Plélan, est implémenté sur la commune de Bourseul par l'association Frémur Baie de Beussais. Il vise à restaurer notre patrimoine bocager dont les bénéficiaires sont multiples (biodiversité, paysage, bois énergie, qualité de l'eau...).



Cependant, les bénéficiaires de ce programme se retrouvent au bout de quelques années avec des opérations de taille de leurs haies à réaliser. Si la nécessité de tailler une haie est souvent dictée par la croissance des branches qui deviennent gênantes (exploitation agricole, domaine routier), elle peut être également l'occasion d'améliorer la qualité et la valeur d'avenir des haies.

C'est tout l'objet de la **journée d'échanges autour de la taille de formation organisée le samedi 15 février dans la commune de Corseul.**

Cet évènement, destiné aux bénéficiaires du programme Breizh Bocage et aux agriculteurs, sera l'occasion, pour les participants, d'échanger autour d'une démonstration de taille raisonnée et d'explications sur la croissance des arbres. La journée sera animée par un technicien agri-forestier (Thierry Guéhenneuc/ association Terres & Bocages). Le bois issu de cette taille sera broyé avec le concours de l'entreprise Hamon (Etar environnement).

Pour plus de renseignement, vous pouvez contacter l'**association Frémur Baie de Beussais au 02 96 82 66 02.**
Gaël Marmain (chargé de mission Bocage) ou **Réjane Debroise** (chargée de mission Rivières et Bocage).

MESSAGES FRAUDULEUX : SOYEZ VIGILANTS

La Direction Départementale des Finances Publiques (DDFiP) est régulièrement informée de l'utilisation frauduleuse de l'appellation « Finances Publiques » pour abuser les contribuables. Ces actions visant aussi bien des usagers particuliers que des professionnels peuvent revêtir diverses formes telles que :

• **des courriers électroniques frauduleux (« phishing ») :**

Le phishing ou technique du « hameçonnage » consiste en l'envoi de courriers électroniques usurpant l'identité d'administrations ou de grands organismes. Le message est très souvent à l'entête ou à la signature de la Direction Générale des Finances publiques ou des Ministères de l'économie, des finances ou du budget. Il demande aux usagers de fournir leur numéro de carte bancaire ou de compléter leurs coordonnées personnelles en vue d'obtenir un remboursement d'impôt.

Ces courriers sont des faux. L'administration fiscale n'est pas à l'origine de ces envois.

Le numéro de carte bancaire n'est jamais demandé pour le paiement d'un impôt ou le remboursement d'un crédit d'impôt, ni pour compléter des coordonnées personnelles. La DDFiP des Côtes d'Armor engage fortement les usagers à ne pas répondre à ces messages, à ne pas cliquer sur les liens qui s'y trouvent et recommande de les supprimer systématiquement.

• **des courriers postaux contenant une proposition commerciale superflue :**

Il s'agit très souvent de proposer à un créateur d'entreprise une inscription sur un Registre National Intra-communautaire contre paiement (envoi d'un chèque), alors que l'attribution d'un numéro de TVA intra-communautaire par l'administration est gratuite et automatique.

• **des appels téléphoniques :**

Ceux-ci sont émis par des personnes se faisant passer pour des agents des Finances publiques auprès de contribuables, leur demandant de fournir des coordonnées bancaires ou de réaliser un virement sur un compte pouvant être domicilié à l'étranger. Si vous êtes contacté de cette façon, n'hésitez pas à prendre le nom de votre interlocuteur, afin d'appeler le service des impôts des particuliers ou le service des impôts des entreprises dont vous dépendez, et demandez à parler à cette personne.

N'appellez jamais au numéro qu'elle pourrait vous donner.

PRÉVENTION

• LE MONOXYDE DE CARBONE

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique provenant essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant.

Sont concernés :

Les chaudières et les chauffe-eau, les poêles et cuisinières, les cheminées et inserts y compris les cheminées décoratives à l'éthanol, les appareils de chauffage à combustion, les groupes électrogènes ou pompes thermiques, les convecteurs fonctionnant avec des combustibles, les panneaux radiants à gaz, les barbecues et braseros et les engins à moteur thermique (voiture, certains appareils de bricolage).

Après avoir été respiré, le monoxyde de carbone prend la place de l'oxygène dans le sang et provoque donc maux de tête, nausées, fatigue, malaises ou paralysie musculaire.

Dans les cas les plus graves, il peut entraîner en quelques minutes, le coma, voire le décès.

Les personnes intoxiquées gardent parfois des séquelles à vie.

Pour éviter les intoxications :

- ◆ Une fois par an, faites contrôler par un professionnel vos installations (appareil et conduits de fumée),
- ◆ Aérez votre logement tous les jours pendant 10 mn, même quand il fait froid,
- ◆ Ne jamais obstruer les entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans cuisine, salle d'eau et chaufferie),
- ◆ Ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu,
- ◆ Ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage,
- ◆ Ne jamais placer de groupe électrogène dans un lieu fermé,
- ◆ Assurez-vous de la bonne installation et du bon fonctionnement de votre appareil avant sa mise en service et demandez un certificat de conformité à votre installateur.

Que faire en cas d'intoxication ?

- ◆ Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres,
- ◆ Arrêtez si possible les appareils à combustion,
- ◆ Évacuez, au plus vite, les locaux et bâtiments,
- ◆ Appelez les secours : **18** Pompiers - **15** Samu
112 numéro unique d'urgence européen
- ◆ Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des Pompiers.

• LES INFECTIONS A MÉNINGOCOQUE C

Une augmentation des infections à méningocoque C est constatée sur les départements Bretons.

Une campagne de vaccination est alors lancée par l'ARS (Agence Régionale de la Santé).

Elle est recommandée chez les enfants et jeunes de 1 à 24 ans.

Le vaccin leur est remboursé. Une seule dose suffit.

Parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien.

La vaccination y est gratuite dans 2 sites:

- ◆ **à Lamballe** au 17, rue du jeu de Paume
Tél. 02 96 50 10 30 - sur rendez-vous.
- ◆ **à Saint Brieuc**, au 76b rue de Quintin
Tél. 02 96 60 63 84 - sur rendez-vous ou sans rendez-vous le mercredi.

• LE MALAISE CARDIAQUE

Afin d'éviter les séquelles, les secours doivent intervenir le plus rapidement possible.

Dans l'attente des pompiers, nous vous rappelons qu'un défibrillateur est à votre disposition: nous venons de le déplacer.

Il se trouve désormais sous le hall extérieur de la salle polyvalente et est accessible à tous.

L'utilisation en est simple: l'appareil vous dicte la conduite à tenir.

• LE DON DU SANG

Les prochaines dates de **collectes prévues dans la salle polyvalente de Pluduno** sont les suivantes:

- ◆ **Jeudi 16 janvier 2014** de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30,
- ◆ **Mercredi 26 mars 2014** de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30,
- ◆ **Mercredi 11 juin 2014** de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30,
- ◆ **Jeudi 28 août 2014** de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30,
- ◆ **Jeudi 6 novembre 2014** de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30.

Certaines modifications pourraient cependant intervenir en cours d'année pour des raisons locales (disponibilité de la salle) ou liées aux contraintes de l'approvisionnement au sein de l'EFS Bretagne.

La Classe 4

Toute personne intéressée pour organiser un repas pour les classes 4 peut venir se faire connaître à la mairie.

● REPAS DU CCAS

Traditionnellement le repas organisé par le CCAS à destination des aînés de la commune a eu lieu le premier samedi de Décembre. Cent-vingt personnes



se sont retrouvées autour du repas préparé par Sylvie et Pascal Dominé. Comme d'habitude une ambiance chaleureuse a régné tout l'après-midi et Magali ROBERT, notre animatrice, a fait chanter et danser un public qui n'attendait que ça!



● CATCH

Dimanche 1^{er} décembre, le Bourseulais Régis BERESCHEL, alias *Théo TISPUN*, organisait avec son association des combats de catch à la salle des fêtes. Le spectacle était au rendez-vous et les combattants, professionnels ou amateurs, venus de plusieurs régions de France, s'en sont donnés à cœur joie. Comme souvent dans ce sport

spectacle, le public prenait fait et cause pour l'un ou l'autre des adversaires, mais ce n'est pas toujours le gentil qui gagne! Un combat par équipe, pour «régler» les différents survenus dans l'après-midi, ponctuait la réunion sous les ovations des spectateurs qui acclamaient leurs héros et sifflaient les tricheurs. Comme l'ont répété les athlètes à plusieurs reprises, ce sport peut être dangereux si l'on n'est pas bien entraîné, alors n'essayez pas de les imiter!



Infos municipales

● SOIRÉE THÉÂTRALE

A l'affiche :

« Ange Gabrielle » de Anny Daprey

La troupe du P'tit théâtre de Bourseul se donnera sur scène le vendredi 21 février à 20h30 au profit de l'école de Bourseul, le samedi 22 février à 20h30, et le dimanche 23 février à 14h30.

« Gabrielle Pancol, femme de caractère (et particulièrement odieuse avec sa belle fille), vient passer le week-end chez ses enfants, pour, apparemment, leur annoncer une nouvelle. Tout le monde est donc un peu nerveux. Et en effet, dès son arrivée, il y a de l'électricité dans l'air, car elle s'arrange déjà pour imposer des dépenses superflues et imprévues... Il va donc falloir user de stratagèmes pour limiter des dégâts et surtout tenter de maintenir une certaine harmonie familiale, en attendant de connaître la raison de sa venue. Et l'annonce finit par tomber... »

Venez passer une bonne soirée en leur compagnie !



Portrait des nouveaux artisans

LE CHEVAL HIER COMME AUJOURD'HUI

Jean Louis Josselin est né le 26 avril 1973 à Bourseul. Baigné depuis sa plus tendre enfance dans le monde agricole, Jean-Louis a toujours eu une préférence pour les chevaux. Avant sa quarantième année, il a décidé d'allier définitivement sa passion et son travail en développant ses activités professionnelles autour du cheval :

- Elevage et vente de chevaux bretons destinés au travail du sol
- Attelage • Débardage dans les forêts
- Utilité agricole, notamment dans les vignes...
- Activités de loisirs et touristiques.

Jean-Louis propose depuis peu des promenades en calèche pour les mariages, les fêtes locales, les manifestations pour les particuliers, les entreprises et les collectivités locales.

Une belle façon de remettre le cheval, animal prestigieux et héroïque à l'honneur, à côté des hommes et non pas dans leurs assiettes ...

Renseignements : Jean-Louis JOSSELIN
La Ferme Mirbeau - Le Bourg - 22130 Bourseul
Tél. 06 81 68 24 29

VENTE DE CRÊPES ET GAULETTES

Patricia et Sébastien VOGT ont commencé leur activité au mois de mars 2013.

Ils vendent leurs crêpes et galettes :

le mercredi, sur le marché de Broons,
le jeudi, sur le marché de Lamballe
et le samedi, sur le marché d'Erquy.

Vous pouvez les contacter aussi pour vos festivités personnelles (mariage, anniversaire, kermesses etc...) en téléphonant au **06 02 19 49 05**.



La restauration de la calèche par Jean-Louis Josselin, Maxime Leblanc (Ebéniste-Menuisier) et René Munari (Peintre-Décorateur)